

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, je n'ai pas fait appel à l'intelligence de l'honorable député, mais simplement à sa courtoisie, et je m'aperçois qu'il manque des deux.

A Millhaven, à la suite des événements de Kingston, nous n'avions aucun choix. Nous avons dû transférer des prisonniers dans une institution qui n'était pas encore complètement aménagée, ce qui veut dire que Millhaven est actuellement surpeuplé, et qu'après les troubles de Kingston, bien sûr, la population est encore dans un climat psychologique fragile.

Le troisième motif, c'est que si j'avais autorisé quatre députés d'un même parti à faire des visites de Millhaven, ce qui n'était pas opportun dans les circonstances, cela aurait voulu dire que si les honorables députés, tant du parti ministériel que de l'opposition officielle ou du Ralliement créditiste m'avaient demandé la même chose, j'aurais dû accepter. Je crois qu'actuellement il n'est pas opportun de faire une visite à Millhaven.

LE DROIT D'ACCÈS DES AVOCATS DES DÉTENUÉS

[Traduction]

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné la directive qu'il vient de donner dans sa réponse, le solliciteur général dirait-il si les avocats des personnes détenues dans les pénitenciers du Canada doivent obtenir son autorisation pour voir leurs clients?

Des voix: Oh, oh!

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Je pense, monsieur l'Orateur, que la pratique est bien connue: lorsqu'un détenu fait savoir aux autorités d'une institution qu'il veut voir son avocat, on fait en sorte que ses droits soient respectés.

MILLHAVEN—L'EXPULSION DE CERTAINS MEMBRES DU PARLEMENT

[Traduction]

M. David Lewis (York-Sud): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre, qui est assez présomptueux pour juger de l'intelligence et de la courtoisie des autres...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Il ne s'agit pas du Waffle.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il nous dire s'il s'est informé du sujet de ces conversations avant de décider arbitrairement de les interdire? A-t-il demandé sur quoi et avec qui les députés s'entretenaient avant de déclarer qu'ils gênaient les enquêtes menées par quelqu'un d'autre?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, je ne voulais pas du tout, et je n'ai pas l'intention de me mêler de ce que les députés ont à dire aux détenus. C'est leur droit, et je le respecte. Toutefois, j'ai expliqué les raisons qui ont motivé ma décision, et je pense qu'elles sont valables.

LA CONSOMMATION

L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE ET DE L'HUILE À CHAUFFAGE—DEMANDE D'ENQUÊTE PAR LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désirais poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations, mais en son absence, je la poserai au très honorable premier ministre.

A la suite de la récente augmentation du prix de l'essence et de l'huile à chauffage, le premier ministre peut-il nous dire s'il a l'intention de demander à la Commission des prix et des revenus de faire une enquête, étant donné que les compagnies pétrolières comme l'*Imperial Oil* et la *Petrofina* annoncent aujourd'hui une hausse appréciable de leurs profits, au cours du premier trimestre de 1971?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je prends note de la question au nom du ministre qui répond à la Chambre pour la Commission des prix et des revenus.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail, que je veux d'abord remercier des statistiques qu'il nous fait parvenir chaque mois, relativement au nombre de jours perdus, partout au Canada, à cause des grèves et des lock-out.

L'honorable ministre peut-il dire s'il serait disposé à nous faire parvenir également les statistiques sur le nombre de jours et les millions de dollars perdus par les 700,000 chômeurs canadiens, durant 1970?

M. l'Orateur: L'honorable député invite le ministre à donner des renseignements relatifs à la statistique, et une question de cette nature devrait être inscrite au *Feuilleton*.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CONFLIT AU PAKISTAN ORIENTAL—LES SECOURS ET LES DÉMARCHES DU CANADA

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable et distingué secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous dirait-il si le gouvernement songe à venir en aide à la population si durement éprouvée de l'Est du Pakistan? Nous dirait-il également si, en collaboration avec d'autres pays du Commonwealth, le gouvernement actuel prend des mesures en vue de réduire les combats et d'empêcher qu'ils ne dégèrent en un véritable conflit entre deux membres de notre Commonwealth, soit l'Inde et le Pakistan?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le gouvernement cana-